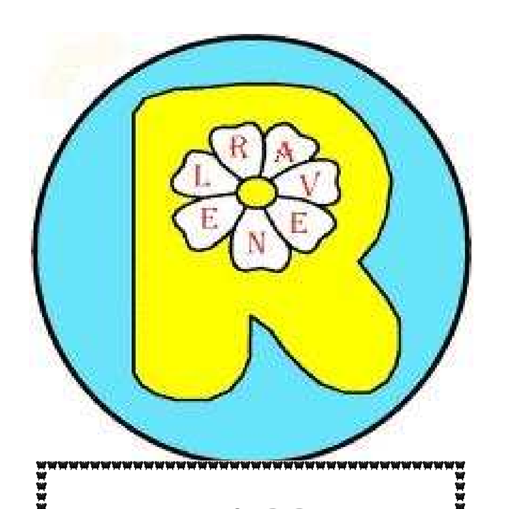


RAVENEL

Les Infos Communales

N° 33

Octobre 2011



Campanile situé sur le bâtiment de la Mairie, surmonté d'une flèche indiquant les quatre points cardinaux et d'une girouette indiquant la direction du vent. Une cloche , non visible sur la photo, sonne toutes les heures.

Sommaire

NOCES D'OR des EPOUX BROISSART

Le 2 septembre 1961, Michel épousait Christiane à ST REMY en L'EAU.

C'est à la Salle des Mariages de la Mairie de Ravenel que 50 ans plus tard ils se sont, une nouvelle fois, dit **"OUI".**



En présence de leurs 3 enfants, de leurs 7 petits enfants, des membres de leur famille et de nombreux amis, les époux ont renouvelé les vœux, qu'un demi siècle auparavant, ils avaient prononcés à quelques kilomètres de là.

Nous vous envions tous a souligné Monsieur le Maire très heureux de célébrer cette cérémonie et en leur donnant rendez-vous dans 10 ans pour les noces de diamant.

LE COMITE DES FETES CHANGE DE NOM

Le Comité des fêtes devient:
"FESTI RAVENEL"
et organise une réunion le:
Jeudi 13 octobre à 21H00 à la salle Polyvalente.
Les personnes volontaires pour nous aider, lors d'événements futurs, seront les bienvenues.
A bientôt

EDITORIAL DU MAIRE

Les travaux de remplacement des branchements plomb, débutés le lundi 29 août, ont été initiés conformément à la directive européenne du 24 décembre 1998. Cette directive oblige à la suppression des matériaux en plomb utilisés dans les réseaux d'eau potable avant la date limite du 31 décembre 2013.

Soucieux d'offrir une eau de qualité, conforme aux obligations sanitaires, le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de RAVENEL et LEGLANTIERS a attribué, après appel d'offres, l'exécution de ces travaux à l'entreprise SADE de BEAUVAIS.

Le nombre de branchements plomb pour la commune de RAVENEL est de 225 unités et de 85 unités pour la commune de LEGLANTIERS.

Le montant des travaux s'élève à 379 750,00 € H.T. (310 unités à 1.225,00 € H.T.)

Sollicité par nos soins, l'Etat ne nous a apporté aucune aide financière. Seule l'Agence de l'Eau Seine Normandie nous a accordé un prêt à taux zéro pour un montant de 156 800,00 €, remboursable sur 15 annuités. Afin de permettre la réalisation de ces travaux, un emprunt a été contracté, après mise en concurrence, auprès de la Caisse d'Epargne pour un montant de 180 000,00 €. Le reste du financement sera assuré sur les fonds libres du syndicat.

Afin d'assurer les remboursements du prêt à taux zéro et du prêt bancaire, le S.I.A.E.P, maître d'ouvrage, a décidé d'augmenter la taxe syndicale de 0,15 € le m^3 d'eau potable.

Soucieux de ne **pas augmenter** le coût global de l'eau pour l'ensemble des usagers de RAVENEL, la commune a décidé de **réduire** la surtaxe communale de 0,15 € le m^3 d'eau appliquée sur l'assainissement.

A noter que la consommation annuelle pour les deux communes est de l'ordre de 60 000 m^3.

Bien cordialement

Bernard MERLIN



MONUMENT ERIGE EN SOUVENIR DE DEUX RAVENELLOIS MORTS LORS DE L'EXPEDITION DE MADAGASCAR EN OCTOBRE 1895



Le 24 février 1896 le Conseil Municipal a délibéré en ces termes :

Monsieur le Président expose au Conseil la demande de l'un de ses membres faite en vue d'élever, dans le cimetière de cette commune, un monument funéraire destiné à honorer à perpétuité la mémoire de deux jeunes du pays :

"DESJARDINS Gaston et HERLAUT Hippolyte"

morts au cours de la funeste expédition de Madagascar en octobre 1895.

Considérant que c'est un devoir patriotique d'honorer la mémoire de ceux qui n'ont pas craint de mourir pour leur pays, et que par leur dévouement à la patrie les jeunes **DESJARDINS et HERLAUT** ont droit à toute la reconnaissance et à la sympathie des habitants de la commune.

- Décision : un monument funéraire sera élevé dans le cimetière de *RAVENEL* aux frais de la commune.

Le 29 mars 1896, le Conseil faisait le choix de l'emplacement, à l'entrée du cimetière sur le côté droit de l'allée principale.



Quelques décisions prises lors de la séance du Conseil Municipal du 14 Mai 1911

Construction d 'un mur à la grand'mare

Il est inscrit au budget supplémentaire une somme de 500 frs pour la construction d'un mur de soutènement à la grand'mare, celle-ci perdant en peu de temps toute son eau en raison de nombreuses fuites.

Garde appariteur

M. le Maire expose que dans l'intérêt de la conservation des propriétés rurales : Il est nommé un garde appariteur spécialement chargé du service de la Mairie, du tambour, du remontage de l'horloge communale, de l'entretien des allées du cimetière, de l'allumage et du nettoyage des lanternes, du balayage et de la propreté de la Mairie et des Écoles et de l'entretien des puits communaux.

Pose de lanternes

Le Conseil décide d'inscrire au budget supplémentaire une somme de 400 frs pour l'acquisition de 10 nouvelles lanternes et lampes.

Affaires diverses

Le Conseil vote la somme de 90 frs pour l'achat de tuyaux pour la pompe et 79 frs pour l'achat de 3 uniformes de sapeurs pompiers.

C'était il y a 100 ans…………

L'Agence Postale Communale vous informe

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION
LETTRE PRIORITAIRE

Lettre recommandée ! Une preuve d'envoi.

Au-delà d'un simple courrier, l'envoi en recommandé a une réelle valeur juridique.

Mode d'emploi:

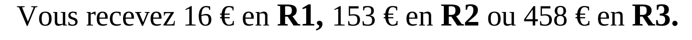
La lettre recommandée atteste de votre envoi. L'accusé réception (LRAR) prouve que son destinataire l'a reçue. Vous pouvez l'envoyer depuis un Bureau de Poste ou par Internet sur : **www.laposte.fr/lre.** (par internet l'envoi est plus cher !)

En cas de non distribution, absence du destinataire, un avis de passage daté est signifié. Il donne quinze jours au destinataire pour retirer le pli à la Poste. Côté juridique, la lettre recommandée date l'envoi, et, est utile pour les demandes non litigieuses. L'accusé de réception permet en plus de dater la réception par le destinataire grâce à un bordereau de distribution qui vous est retourné.

C'est la première action pour constituer un dossier de contentieux ou pour faire valoir des droits.

Vis-à-vis de la loi, la date de référence pour une lettre recommandée est généralement celle de la première distribution, que le courrier soit retiré ou pas. Mais, dans certain cas, seule la remise effective du pli à son destinataire peut faire foi. C'est pourquoi recourir à un Huissier de Justice pour notifier certains actes peut être nécessaire. C'est le cas lorsqu'un bailleur souhaite donner congé à son locataire en fin de bail.

Enfin, sachez que vous avez droit à une indemnisation forfaitaire si votre envoi est perdu ou abimé.



Vous recevez 16 € en **R1,** 153 € en **R2** ou 458 € en **R3.**



Le recommandé électronique fait foi.

L'envoi d'un recommandé par Internet, grâce au site de la Poste prévu à cet effet, a désormais la même valeur juridique qu'une lettre recommandée classique.

Déposez votre fichier numérique sur :

https://lettreenligne.laposte.fr

Saisissez les coordonnées du destinataire et acquittez-vous du paiement. La Poste se charge de l'imprimer et de le remettre en main propre au destinataire. La preuve électronique de dépôt est conservée trois ans.

Un feuillet avec un accusé de réception coûte 6,32€.

(Pour en savoir plus sur les tarifs et les envois: www.laposte.fr)

Le plomb : les effets sur la santé

Le plomb est pour l'homme un élément toxique à effet cumulatif. A partir d'une forte dose journalière répétée pendant une période suffisamment longue, le plomb est susceptible de provoquer des effets nocifs.

Il est , en grande partie, éliminé par l'organisme. L'adulte élimine 90% du plomb qu'il ingère. Un enfant n'en élimine que 50%.

Les doses admissibles de plomb qui ont servi de référence à la fixation de la norme pour l'eau sont établies en fonction des individus les plus « vulnérables » au plomb : les jeunes enfants et les femmes enceintes. C'est le « principe de précaution ».

Le risque sanitaire le plus probable est le saturnisme provoqué par une trop forte teneur de plomb dans le sang. Les troubles graves de cette maladie, encéphalopathie et régression du développement intellectuel chez l'enfant, troubles digestifs et neurologiques chez l'adulte, ne s'observent cependant que chez les individus à santé précaire, ayant absorbé une quantité importante de plomb (via les vieilles peintures à base de plomb le plus souvent).

Rappels réglementaires



Antérieurement à 1998, la législation française donnait une concentration autorisée de 50 µg/l (50 microgrammes par litre). La directive européenne du 24 décembre 1998 a limité la teneur en plomb à 10 µg/l au plus tard le 31 décembre 2013.

Cette norme de 10 µg/l ne peut être atteinte que par la suppression du plomb au niveau des branchements.

Marion LEROY : Le football au féminin. *(Interview de Pauline DELACOURT)*



Pauline *: Depuis combien de temps joues-tu au football ?*
Marion : Je pratique ce sport depuis l'âge de 12 ans.
P *: Comment est venue cette passion ?*
M : En jouant avec mes copains dans la rue.
P *: Combien de temps as-tu joué à Ravenel ? Etais-tu la seule fille ?*
M : J'ai joué à Ravenel 2 ans et à l'époque nous étions 2 ou 3 filles.
P *: Ou joues-tu maintenant ?Est-ce que ça te plait toujours ?*
M : Depuis 7 ans je joue à l'USCCO de Compiègne. Ce club évolue en division 2 du championnat de France et s'appelle "Les Demoiselles de Cœur". J'aime le foot et je ne suis pas prête de raccrocher les crampons.



P *: Aimerais- tu jouer en équipe de France ?*
M : Il y a quelques années je faisais partie de la sélection de Picardie. J'avais été repérée pour intégrer l'équipe de France mais malheureusement une grave blessure m'a empêchée d'y rentrer. C'était mon plus grand rêve.
P *: A quel poste évolues-tu ?*
M : Milieu offensif.
P *: Quel est ton joueur de foot préféré ?*
M : Je n'en ai pas, mais si je devais choisir ce serait Lionel MESSI.
P *: Quel a été le déplacement le plus éloigné ?*
M : Blanquefort à coté de Bordeaux.
P *: Es-tu payée ?*
M : Non, et ce, quel que soit le résultat des matchs.

Des Travailleurs Ravenellois récompensés

Le 14 juillet, Monsieur le Maire a eu le grand plaisir de remettre à deux récipiendaires leurs

"Diplôme d'Honneur du Travail"

Sur la photo ci-contre, de gauche à droite, vous reconnaitrez encadrés par les portes drapeaux de la section des Anciens Combattants de Ravenel, en présence de Mr le Maire:

(accompagné de son épouse Micheline),
Monsieur Guy BERTIN, grand or 40 ans, (agricole) et
Madame Maryse DECUIGNIERE, **grand or 40 ans** (travail)

Absents:

Bertrand BOURDAIS argent 20 ans et vermeil 30 ans et Daniel KERHERVE vermeil 30 ans.







Dimanche 02 Octobre : "*Les Amis de Ravenel"* organisent un thé dansant animé par Antoine et son orchestre, à 14H30 à la Salle des Fêtes Le Marronnier. Entrée 10€. Une pâtisserie offerte.

Samedi 08 Octobre : *"Happys Days Ravenel"* organise une bourse aux vêtements d'hiver à la Salle des Fêtes Le Marronnier. Renseignement: 03.60.37.30.91 ./ .06.28.94.09.79

Jeudi 13 Octobre : *"Festi Ravenel"* organise à la Salle Polyvalente une réunion à 21H00. **Tous les Ravenellois y sont conviés.**

Dimanche 16 Octobre : *"Les Amis de Ravenel"* organisent une sortie "Cabaret" au " Petit Baltar" à Nesle. (Petit déjeuner offert avec la démonstration de produit du terroir suivi d'un déjeuner spectacle).

5ème Festival de Jazz du Plateau Picard: Salle des Fêtes Le Marronnier de Ravenel. **Entrée gratuite.**
- **Samedi 22 Octobre**: à 20H30, prestation du "MARC LAFFERIERE QUINTET" (New Orléans, en France)
- **Dimanche 23 Octobre** : à 17H00, LE BIG BAND de LIANCOURT interprète des musiques des années 1930 / 1940.

Jeudi 27 Octobre : Assemblée Générale de *"Happys Days Ravenel"* à 19H00 à la Salle Polyvalente.

A venir

Mardi 1er Novembre : *"Festi Ravenel"* organise de 8H30 à 17H30 un salon Multi-Collections dans les deux Salles : Salle Polyvalente et Salle des Fêtes Le Marronnier.

Dimanche 06 Novembre : 4ème salon de l'image organisé par la *Commission des Fêtes* sur le thème "Ravenel d'hier et d'aujourd'hui" À la salle Polyvalente de 14H30 à 18H30. Entrée gratuite.

Dimanche 13 Novembre : Exposition Peinture, Art et Décoration à la Salle Polyvalente de 10H 00 à 18h00. Entrée gratuite.

Dimanche 13 Novembre : Manifestation "Autour du Livre "organisée par *"l'Amicale Laïque"* à la Salle des Fêtes Le Marronnier.

Samedi 19 Novembre : *"Happys Days Ravenel"* organise la Bourse aux Jouets à la Salle des Fêtes Le Marronnier de 9H30 à 18H00.

Recensement Militaire

Au cours de l'année 2011 seront recensés tous les jeunes hommes et jeunes filles **nés en 1995**
Se présenter au secrétariat de Mairie **dans le mois de l'anniversaire** muni d'une pièce d'identité, du livret de famille de vos parents ainsi qu'un justificatif de domicile.
Une **attestation de recensement** vous sera remise. Celle-ci est nécessaire pour l'inscription aux examens, concours soumis à l' autorité publique, permis de conduire.
En cas de perte de celle-ci, vous pouvez contacter le Centre du Service National de Compiègne par téléphone aux numéros suivants: **03.44.23.70.33 - 03.44.23.70.35 - 03.44.23.71.72**



FETE COMMUNALE : Résultats du concours de tir à la carabine

1	Denis TALLON	Aspirateur + coupe du Conseiller Général	12	Jérome QUESNEL	Parure de draps
2	Maxime WATTINCOURT	Four micro-ondes + grill	13	Virginie LABALETTE	Cafetière
3	Benjamin FAFET	Double DVD voiture	14	Pauline DECOURBE	MP4 tactile
4	Yves MARESCHAL	Raclette - grill	15	Café des Sports	Caddy
5	Eric GREVIN	Blender	16	Mélanie DECOURBE	Presse agrumes électrique
6	Dominique BROISSART	Grille-pain	17	Nathalie TALLON	Service 18 verres
7	Pascal TALLON	Série de casseroles	18	Adrien TALLON	Plateau tournant
8	Julien LABALETTE	Station MP4	19	Corentin DEBOUT	Service verres + pichet
9	Didier LABALETTE	Cadre numérique	20	Baptiste LEDENT	Coupe à friuts
10	Emmanuelle DELIQUE **(*)**	Ensemble de bain + coupe du P^dt du CCPP	21	José DEBOUT	T-shirt
11	Jonathan FAFET	Série de couteaux			

LOTS DE CONSOLATION : 1 porte-clés : BERTIN Frédéric, DECOURBE Mégane, DEVISME Dominique, DUMINIL Baptiste, GULLI Vincent, LEDENT Rachel, WATTINCOURT Julien. - **(*) Emmanuelle DELIQUE**, la 1ère féminine, a reçu la coupe offerte par Mr le Président de la Communauté de Commune du Plateau Picard

ASR Calendrier 2010/2011

SENIORS Promotion de 1ère division

Le 02 octobre Ravenel se déplace à Avilly ***(Coupe Objois)***
Le 09 octobre Ravenel reçoit Elincourt à 15h00
Le 16 octobre ***(Coupe Objois suivant résultat du 02 octobre)***
Le 23 octobre Ravenel se déplace à Carlepont à 15h00

SENIORS troisième division

Le 02 octobre Ravenel reçoit Fitz James ***(Challenge Patoux)***
Le 09 octobre Ravenel se déplace à St Rémy en l'Eau à 15h00
Le 16 octobre Ravenel se déplace à Laversines ***(Challenge Patoux)***
Le 23 octobre Ravenel reçoit Erquinvillers à 15h00

VETERANS

Le 02 octobre Ravenel reçoit St Rémy en l'Eau ***(Coupe St Lucien)*** / Le 23 octobre Ravenel se déplace à Maignelay
Le 09 octobre Ravenel se déplace à Ressons . *(Les trois matchs se jouent à 10h00)*

